

Extrait du Registre des Délibérations

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
SF/JL/MR/2016/

du Conseil de la Communauté

=====

SEANCE DU MARDI 12 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le 12 avril à 18h00, les Membres du Conseil Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 6 avril 2016 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. BOULARD, Président.

Sont présents : M. BOULARD, M. SOULARD, M. ROUILLON, M. LEPROUST, M. GUY, M. COZIC, M. MORTREAU, M. BRAUD, M. BIENCOURT, M. DELPECH, Mme DUBOIS, Mme POUPINEAU, Mme PAIN, Mme BESNARD, Mme BRULÉ-DELAHAYE, Mme SÉVÈRE, Mme SCHIAPPA, Mme RIVRON, M. PIGEAU, Mme PIVRON, Mme PEROT, M. EDOM, M. VICTOR, M. FAVENNEC, Mme PICHON, Mme BOUCHÉ, Mme BABILLOT, Mme SIOPATHIS, M. EGBERT, Mme LUSSON, M. CHALUMEAU, Mme ANDRE, M. LECOQ, Mme AUBIN, M. FONTAINE, M. PAUMIER, Mme LEMAITRE, M. GOULETTE, Mme BUROT, M. JOSSELIN, Mme VISINE, M. LE BOLU, Mme MARTIN, M. PORTE, Mme CHEVALIER, M. TOUCHE

Absents et représentés : Mme GOUHIER, Mme KARAMANLI, M. CHEVALLIER, Mme KAZIEWICZ, M. BATIOU, M. JEAN, M. CALIPPE, Mme BESNARD, M. LE FOLL, M. COUNIL, Mme MOISY, M. BROCHARD, Mme MORANÇAIS, Mme LEBATTEUX, M. LE BARS, Mme HEULOT, Mme ROUSSEAU, M. LORIOU, Mme LEPELLETIER, M. MARIE

Absents et excusés : M. NOGUÈS, M. GUIBERT

Votes par procuration :

M. GUY pour Mme GOUHIER
Mme SCHIAPPA pour Mme KARAMANLI
Mme AUBIN pour M. CHEVALLIER
Mme POUPINEAU pour Mme KAZIEWICZ
Mme SÉVÈRE pour M. BATIOU
Mme DUBOIS pour M. JEAN
M. SOULARD pour M. CALIPPE
M. COZIC pour Mme BESNARD après son départ
M. BOULARD pour M. LE FOLL
M. DELPECH pour M. COUNIL
Mme BRULÉ-DELAHAYE pour Mme MOISY
Mme PEROT pour M. BROCHARD
M. EDOM pour Mme MORANÇAIS
Mme BOUCHÉ pour Mme LEBATTEUX
M. BIENCOURT pour M. LE BARS
M. MORTREAU pour Mme HEULOT
M. GOULETTE pour Mme ROUSSEAU
Mme BUROT pour M. LORIOU
M. LE BOLU pour Mme LEPELLETIER
Mme CHEVALIER pour M. MARIE

M. Chalumeau remplit les fonctions de secrétaire.

M. Favennec, M. Edom, M. Victor et M. Guy ont constitué le bureau pour le dépouillement des opérations de vote.

Le Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2015 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.

